

ROUBAIX

REDACTION : 39, rue Pauvrière. Tél. 9.34
DÉPÔT CENTRAL : 13, rue du Bassin

Come à Tull, comme partout...

DES GENS ONT ETE, CHEZ NOUS,
VICTIMES DES LETTRES ANONYMES

Les lecteurs ont pu suivre dans nos colonnes la relation d'une affaire qui a actuellement, en Corée, les plus retentissantes et les plus dououreuses échos de celle des lettres anonymes.

A Roubaix même, une affaire de guerre vient d'arriver. C'est un journaliste qui a été victime d'audience au tribunal correctionnel de Lille, et nous recevons à ce sujet la lettre du plaignant dont nous reproduisons ci-dessous quelques passages :

J'ai lu dans votre journal, quelques articles relatifs aux lettres anonymes. Vous avez raison d'exacerber l'indignation de l'opinion publique contre les auteurs qui se cachent dans l'ombre pour semer le poison autour d'eux. Vous savez mieux que personne, combien ce fléau des lettres anonymes a sévi pendant la guerre, dans nos malheureuses villes envahies, quel mal a fait et combien tous les hommes gens détestent ardemment que cette criminelle lâcheté ne reste pas impuni.

Il serait nécessaire qu'un châtiment extérieur frappe les coupables dévoués, châtalement proportionné aux chances d'impunité que leur assure l'inconnu. J'ai été victime d'un de ces ignobles individus, mais plus heureux que beaucoup d'autres, j'ai pu mettre la main sur lui.

... Je n'ai pu découvrir l'auteur des lettres, mais je l'ai fait avec semé dans la ville à mon avis, que trois mois après l'envoi de ces lettres. Je n'ai pu donc porter plainte qu'assez tardivement.

Le parquet a poursuivi, mais comme il y a prescription au bout de trois mois, l'affaire se termine sans suite par un acquittement.

Se serait l'occasion pour vous qui avez tant d'influence sur l'opinion publique de faire agir dans ce sens. J'aurais été très satisfait si, évidemment, en effet que lorsqu'on découvre l'auteur d'une telle action, il soit puni.

Veut-il agréer, Monsieur, etc. ...

Nous ne pouvons que nous associer à la juste revendication formulée dans cette lettre.

A la Fédération des Amicales

LES COURS DE DICTION

Le bureau de la Fédération des Amicales des Anciens et Anciennes Elèves des Ecoles publiques donne des cours d'enseignement maternelle, que les cours de diction et de section dramatique commencent dimanche prochain 22 janvier, à 10 h. précises, au Foyer, 42, rue d'Alsace, sous la direction de M. Lavos, ex-Conservatoire de Lille.

Pas suite du retard apporté dans la transmission, les intéressés des Amicales garçons pourront se faire inscrire, tous les soirs de la semaine, à partir de 6 h. 30 et dimanche matin, de 9 à 10 heures, sur présentation de leur carte d'Amical.

LE PASSAGE A ROUBAIN DE M. SAUILLENS, ATTACHE COMMERCIAL FRANCAIS EN GRECE

Nous rappelons à nos lecteurs que M. Jean Sauillens, attaché commercial de France en Grèce, sera à Roubaix mercredi à partir de 2 heures, à la Chambre de Commerce de Roubaix, où il recevra les personnes qui désirent être renseignées sur le marché grec.

OU L'ON RETROUVE BECANE ET BECANIERS

Nous annoncions, samedi, la disparition de deux bicyclettes, en même temps que celle des deux jeunes gens qui les avaient louées chez un marchand de cycles de la rue du Collège, les nommés Adrien Bart, 19 ans, demeurant même rue, 145, et Louis Delattre, 20 ans, rue des Fleurs.

Le premier vient d'être arrêté à Henin-Lietard, au moment où il allait vendre la machine louée. Son compagnon a réussi à s'enfuir, mais il a dû abandonner son vélo, qui a été saisi en même temps que l'autre.

ARRET POUR FRAUDE

EN GARE DE ROUBAIX

Hier matin, en descendant du train, le sieur Albert Wipiez, âgé de 22 ans, mineur, demeurant à Waziers, a été arrêté par les douaniers du poste. Il était porteur de 150 paquets de cigarettes belges. Il sera déféré au parquet.

LES RETARDATAIRES

Pour tapage nocturne, une contravention a été relevée contre le nommé Julien Degrave, plâtrier, demeurant rue Lafontaine, 11.

UN CUVIER DISPARU

Un cuvier, valant 30 francs, qui se trouvait dans la cour de l'habitation de M. Albert Dhennin, tonnelier, rue du Tilleul, 23 bis, y a été volé nuitamment. Plainte a été déposée.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

chez Maurice Browaeys, Hespel, Almée, rue d'Arcole, 37, 20 jours.

— Chez Charles Pintelet, Vandevenne Marceau 51, rue Bonaparte, Tourcoing, 12 jours.

— Chez Henri Boulangé boulanger, rue Paul, Boulevard de Metz, cité Betz, 39, 20 jours.

— Huilerie de Roubaix et d'Ostende, Gouez Pierre, rue du Tilleul, 286, 12 jours; Daniel Emile, hameau du Long Boulevard, à Herseaux, 12 jours.

— Chez Mme Basset et fils, Debodenau, Enne, rue Fénelon, 23, 8 jours.

— Chez Lutin André, Dubruey Georges, 6, rue Negrin, 20 jours.

— Chez G. W. Richardson et Cie, Paonot Marie, rue des Cinq Vents, 15 jours.

— Chez Alfred Molé et Cie, Fontenay Charles, 23, rue des Longues Haies, 1 mois.

— Chez Vandenberghe, Vancker, Kermelbrugge Robert, rue de l'Orme, 10 jours.

Société Anonyme de Pagnache, Vanhouve Eugène, 53, rue Saint-Paul, à Watrelot, 12.

— Chez Verschaeve Gustave, Verbecke Emile, 84, rue du Fort, Roubaix, 15 jours.

— Chez Auguste Lepoix et Cie, Lepoix Elise, Rue J.B. Castle, 13, Flers-Breucq, 12 jours.

— Chez L. L. Dufresne, Société Anonyme, 13, rue de la Rondeille, à Roncq, 15 jours.

Société Anonyme de Pagnache, Leenane Elisabeth, rue d'Arcole, 10 jours; Knockaert Antoine, 31, rue de la Lannière, 12 jours.

— Chez A. Stuhler et Cie, Nouvel Louis, rue d'Estang, 4, 3 semaines.

— Chez Mme Blanck, Dewer Madeleine, 7, rue de la Conference, 15 jours; Desmedt Isidore, 189, rue du Pile, 10 jours.

— Chez F. Vanuyse et Cie, Cornette Polydore, 138, rue de Linelles, à Halluin, 10 jours.

— Chez Jules Mariel, Luck Désiré, 112, rue des Arts, 12 jours.

— Chez André Motte Frères et Cie, Porras Desbouver Motte, rue de la Conférence, 12.

— Chez Lemaire et Desv. Vandenhende Pierre, rue des Champs, 22, Waziers, 10 jours.

— Chez Louis Vincet et Cie, Collombet Anne, 1, Place Carnot, à Roubaix, 10 jours.

— Chez Gervais Lefebvre, Delville Henri, rue Henri Carrière, 38 bis, 12 jours.

A LA SOCIETE DE GEOGRAPHIE

Le samedi 21 janvier, à 8 heures 20 du soir, dans l'amphithéâtre de l'Ecole Nationale des Arts et Industries Textiles, M. Georges Blondel, professeur à l'Ecole des Sciences Politiques et au Collège de France, viendra entamer son audience de la situation actuelle de l'Algérie.

Depuis avant la guerre, M. Blondel a été fréquemment chargé de missions en Algérie. Depuis l'armistice, il a fait tout ce pays ainsi qu'en Autriche. Il a une grande expérience sur les questions d'après-guerre dont il a prévu toutes les difficultés.

M. Blondel n'est pas un inconnu pour les membres de la Société. A diverses reprises, il s'est fait entendre à Roubaix où il est très apprécié et où il a conservé des amitiés personnelles. Il est difficile de trouver un sujet plus brûlant d'actualité qu'il traite par un professeur aussi éminent, mal à propos qu'il offre pour le public habile et passionné intérêt.

CONSEIL DE PRUD'HOMMES

Le Conseil des Prud'hommes de Roubaix, réuni en assemblée générale, vient d'établir comme suit les présidences de ses deux sections :

Section industrielle. — President, M. Joseph Dillies, filateur, vice-président de la Chambre de commerce; vice-président, M. Achille Lepers, ancien adjoint au maire.

Section commerciale. — President, M. Gaston Mille, ancien titulaire; M. Emile Salomon, employé, président sortant.

Le siège du secrétariat se trouve rue du Grand-Chemin, 73.

POUR LES AVEUGLES

La Mairie nous communique la note suivante : Les personnes ayant des aveuglures dans leur famille peuvent se présenter au secrétariat de la Mairie, guichet n° 2, pour fournir divers renseignements demandés par la préfecture, concernant ces aveuglures.

FEDERATION DES BRASSARDS ROUGES ET DES ARDENNES DE ROUBAIX ET SES CANTONS

Le renouvellement des cartes pour l'année 1922 commencera dans l'ordre suivant : mardi lettre A ; mardi lettre B : jeudi lettre C ; vendredi et samedi lettre D. La cotisation mensuelle sera de 5 fr. et payable par semestre. La Fédération a décidé que les cotisations dépendront de l'augmentation des cotisations que donneront les petits journaux de fédérés.

1. Percevoir les contributions ; 2. payer les retardataires des Pupilles de la Nation et les divers mandats de l'Etat et du Département.

ETAT-CIVIL. — DECES. — Beausire Léonie, Vve Humel, 74 ans, rue Colmar, Cour Léonie, 2. — Leclercq Marie-Julie, Vve Béou, 84 ans, rue d'Alber, 9.

— Chez Wallaix et ses fils, teinturiers, rue du Général Bonnac, 5, Spealers Richard, 16 ans, apprenti teinturier, rue du Bas-Voingtange, 20, à Mouscron, a reçu de l'eau bouillante sur le pied gauche. 15 jours.

Aux établissements Fouan, rue Saint-Eloi et travaillant pour le compte de M. Desché-Leconte, entrepreneur, rue des Omnibus, 41, Recamier Gustave, 28 ans, charpentier, rue du Brun-Pain, cour Ducooulombe, 11, s'est blessé au pied gauche avec une herminette, 15 jours.

Dans l'atelier d'ajustage de l'Institut Colbert, un élève, Leclercq Achille, 14 ans, des Pists, cour Catteau, 8, a reçu un bloc de fonte sur le pied droit. 2 mois.

Chez Albert Malard et Cie, rue de Guines, 74, Castelnau Germaine, 33 ans, sougneuse, chaussée de Lille, 231, à Mouvaux, s'est entamé le poignet gauche avec un coudeau en coupant une barbe à son métier. 15 jours.

CHEZ LE BRÛLE DU COKE

de l'Usine à Gaz

— Chez Wallaix et ses fils, teinturiers, rue du Général Bonnac, 5, Spealers Richard, 16 ans, apprenti teinturier, rue du Bas-Voingtange, 20, à Mouscron, a reçu de l'eau bouillante sur le pied gauche. 15 jours.

Aux établissements Fouan, rue Saint-Eloi et travaillant pour le compte de M. Desché-Leconte, entrepreneur, rue des Omnibus, 41, Recamier Gustave, 28 ans, charpentier, rue du Brun-Pain, cour Ducooulombe, 11, s'est blessé au pied gauche avec une herminette, 15 jours.

Dans l'atelier d'ajustage de l'Institut Colbert, un élève, Leclercq Achille, 14 ans, des Pists, cour Catteau, 8, a reçu un bloc de fonte sur le pied droit. 2 mois.

Chez Albert Malard et Cie, rue de Guines, 74, Castelnau Germaine, 33 ans, sougneuse, chaussée de Lille, 231, à Mouvaux, s'est entamé le poignet gauche avec un coudeau en coupant une barbe à son métier. 15 jours.

CHEZ LE BRÛLE DU COKE

de l'Usine à Gaz

MEILLEUR MARCHÉ QUE LE CHARBON

L'HEURE DE LA RETRAITE

Contravention a été dressée contre M. A. 46 ans, cordonnier, rue de la Gare, pour fermeture tardive de son établissement.

EXTRADITION

Poursuivis par le parquet de la Seine, pour vol, le nommé Merlin Louis-Gatien, 38 ans, journalier, né à Saint-Pierre (Martinique), vient d'être arrêté par la gendarmerie belge. Il sortira de prison le 15 juillet 1921 accordant 50 fr. par mois de dépôt, pour s'adresser au local du secrétaire de la Mairie muni de leur passeport et de leurs documents nécessaires.

Les édifices français ils auront à remplir les formalités de la face dorsale de la main droite et de la figure, nécessitant un repos de 15 jours.

PICTURE A LA MAIN. — Occupé à la manufacture de Saint-Gobain, le sieur Louis Haluin, 40 ans, 26, rue Lamartine, à Wasquehal, s'est piqué au dos de la main droite en nettoyant un cheval. M. le docteur Butin a constaté des brûlures au second degré de la main droite et de la figure, nécessitant un repos de 15 jours.

AVIS. — Les personnes qui pourraient donner quelques renseignements sur un sieur Jules Pierrache, sont priées de vous faire savoir bien le faire savoir à M. le commissaire de police de Croix.

CONCOURS DE L'ASSOCIATION AMICALE DU CALVADOS

Cette petite fête de famille, eut un plein succès dont nous tenons à féliciter les dévoués organisateurs, et en particulier M. Saison, l'inlassable et toujours aimable président de l'Amicale.

Avec le concours bienveillant de quelques amis Tourennes et surtout de notre excellent Orphee, il nous a été possible d'organiser.

Le concours a été très brillant, malgré l'absence de nombreux spectateurs.

Les « Brûleurs-Carroll » que nous avions déjà applaudi récemment, se surpassent encore, dans leurs numéros acrobatiques.

En seconde partie MM. Allard, Fierens Xye, et Dumourin, amènent toute l'assistance, et méritent les mêmes applaudissements à leurs parties de premières.

Enfin pour terminer cette gentille petite fête de famille la section de comédie, nous donna MM. Militari et Méli-Méli, que nous revîmes avec grand plaisir. Pour nous réunir, disons que les organisateurs peuvent être fiers du succès obtenu et remercieront en leur nom, les artistes qui présentent un si bienveillant concours, à ce concert, et en particulier à la commission de l'Orphée Tourennes et aux membres de l'excellent orchestre symphonique.

PRIMES A LA NATALITE

Par délibération du 13 décembre dernier, le conseil municipal a pris la décision de M. le maire, de décerner des primes à la natalité instituée par le Comité Général du Nord. Par application de la décision sus-avisée de l'assemblée communale, une prime de naissance de 300 fr. est allouée aux mères de famille de nationalité française, habitant Tourcoing, à l'occasion de la naissance depuis le 1er janvier courant d'un enfant ou de chacun des suivants lorsqu'au moins 3 des enfants sont encore vivants.

Les demandes sont reçues au Secrétariat de la Mairie (guichet 5) où tous renseignements seront fournis sur les conditions d'attribution de la date prime.

AU CIMETIERE CENTRAL

(Ancien cimetière, rue Fin-de-la-Guerre)

Faisant suite aux avis donnés aux intéressés par la voie de la presse le 2 mai, 23 Juin et 25 Juillet 1920, le Maire de Tourcoing informe les concessionnaires intéressés ou leurs ayants droit que les monuments, chapelles, etc., érigés dans le Cimetière central sur les terrains à eux octroyés pour 30 années, jusqu'à la date de concession, sont arrivés à expiration, devront être démontés et envoyés dans un délai d'un mois, à partir du 20 courant.